

## APPRÉCIATION D'UN MEMBRE DE LA FAMILLE\*)

*Mon cher Monsieur Wirion,*

J'ai lu avec grand intérêt votre fascicule concernant la biographie de la famille MUNCHEN et je m'empresse de vous remercier et de vous féliciter pour le travail que vous avez fourni. J'ai moi-même l'intention de faire des recherches plus approfondies sur les origines lointaines de ma famille et j'espère qu'à l'aide des quelques données que j'avais réunies avant la guerre, il ne me sera pas trop difficile de réussir.

J'ai spécialement goûté vos appréciations exactes et mesurées au sujet de DOMINIQUE-CONSTANTIN, de PHILIPPE-CHARLES et du major ALPHONSE MUNCHEN. Il est évident que pour juger un homme, il faut le considérer dans le cadre de l'ambiance et des idées de son époque. Nous qui avons pu nous rendre compte depuis plus d'un siècle de l'évolution de la « nation luxembourgeoise », nous avons forcément de cette notion une opinion plus claire, nous en connaissons mieux les nécessités que ceux qui en furent les artisans du début.

Les traits caractéristiques d'une famille peuvent se transmettre d'une génération à l'autre, mais les idées se transforment. En relisant ainsi vos notices biographiques, j'ai été amené à constater la diversité d'opinions et la différence de caractères parmi les membres d'une même famille dans les domaines les plus variés concernant leur conception des problèmes philosophiques, politiques et même artistiques.

Il serait difficile de réunir dans une famille plus d'ecclésiastiques que vous n'en trouvez ici (et ils ne figurent pas tous dans votre énumération ; je citerai p. ex. le père CARL MUNCHEN S. J., professeur à l'université des jésuites de Feldkirch en Autriche). Mais à l'opposé vous avez leurs frères et cousins qui sont francs-maçons.

Même opposition de vues et de sentiments en politique.

C'est avec enthousiasme que JEAN MUNCHEN, DOMINIQUE-CONSTANTIN et sa sœur MARIE-ANNE, PHILIPPE-CHARLES et NICOLAS MUNCHEN se rallient aux grands principes de la Révolution française. Jean Munchen est commissaire de la République, Dominique-Constantin prête le serment constitutionnel, Marie-Anne épouse un officier français, Philippe-Charles, pour parfaire ses études de droit, va faire un stage dans des études d'avocats en France. Il trouve la même adhésion enthousiaste chez ses beaux-parents Well.

Mais les années s'écoulent et apportent bien des déceptions et bien des désillusions. Elles furent à la base des violentes attaques que Do-

---

\*) Monsieur Charles Munchen, après avoir pris connaissance de l'épreuve de la biographie de sa famille, a bien voulu nous adresser cette appréciation que nous nous faisons un plaisir de reproduire.

minique-Constantin dirigea en 1815 contre le régime français en se prévalant de son état de prêtre « allemand ».

En 1830 nous trouvons en PHILIPPE-CHARLES un orangiste à tous crins, mais il a toutes les peines à retenir son fils JEAN-PIERRE, jeune avocat, se morfondant dans l'étroite forteresse de Luxembourg, ne trouvant même pas d'apaisement à la « maison de campagne » que son père possède au Limpertsberg. Les orangistes Philippe-Charles Munchen et Jean-Jacques Willmar-Munchen voient bon nombre de leurs parents directs et alliés passer dans le camp de la Révolution belge et certains accéder aux plus hautes fonctions. Ce fut notamment le cas de *Watlet* de Diekirch, de *Willmar* l'aîné, d'Alphonse *Nothomb*.

Mais ce qui à certains moments est surtout cause de dissentiment, c'est ce qu'on pourrait appeler la « question allemande ». On a dit de DOMINIQUE-CONSTANTIN, de FRANÇOIS-CHARLES qu'ils étaient germanophiles. Ce mot « allemand » avait, il y a cent ans, une autre signification que de nos jours. L'Allemagne n'existait pas politiquement et le « Reich » qui fut créé en 1871 était différent de ce qu'avaient voulu les adhérents de 1815 et 1848. Ce dont les luxembourgeois se méfiaient alors, c'était de la Prusse, des prussiens, « d'preisen », et ce mot est resté jusqu'à nos jours pour désigner tous les nationaux d'Outre-Moselle. C'était une peuplade à moitié slave que la désastreuse politique du traité de Vienne avait amenée malencontreusement sur notre frontière.

Il est donc erroné de prétendre que Dominique-Constantin et François-Charles étaient germanophiles dans le sens que nous donnons à ce mot de nos jours et surtout dans le sens qu'ont voulu lui donner les occupants de 1940-44. Se trompant lourdement, l'occupant allemand, pendant la dernière guerre, à cru devoir se servir publiquement des noms de François-Charles Munchen et de Dominique-Constantin pour une propagande de mauvais aloi. De même, avec le manque de tact qui le distingue en toutes choses, il a cru devoir à l'occasion insister insidieusement sur la parenté allemande pour en tirer des conclusions déplacées. Ces intrus qui se prétendaient si bien renseignés, ignoraient ou voulaient ignorer que la famille Munchen a eu de tous temps des parentés aussi bien en Allemagne, qu'en France, en Suisse et ailleurs, mais surtout très nombreuses en Belgique ; ils ne comprenaient pas que le patriotisme ne se mesure pas au nombre des relations extérieures et que ces amitiés se forment précisément dans le respect des sentiments réciproques.

À côté des sympathisants de la cause allemande, d'autres portaient toutes leurs sympathies à l'idée française. Ce fut notamment le major MUNCHEN et ses enfants. Le major ne ratait jamais une occasion pour prouver ses sentiments, et jusque dans son apparence extérieure il avait adopté l'allure de l'officier du second empire. (Ce qui valut d'ailleurs en 1914 à son portrait un coup de sabre de la part d'un reître allemand). Il avait collectionné et placé dans un album spécial les photographies de tous les généraux français qui commandaient en 1870. Dans une lettre à sa fille il parle du pieux « pèlerinage » qu'il

avait accompli à Paris sur la tombe de l'Empereur, dont il gardait un portrait, copie de Meissonier, sur sa table.

Ses enfants partageaient ses sentiments. En 1870 une expédition de la Croix-Rouge, commandée par FRANÇOIS-CHARLES Munchen est envoyée à Metz encerclé. Le chef de l'expédition doit rappeler à l'ordre et exiger une plus grande attitude neutre de la part de deux de ses aides : son neveu CHARLES-AUGUSTE et *Tony Dutreux*.

Le bourgmestre ALPHONSE MUNCHEN, tout en s'efforçant à toute la neutralité possible, se laisse parfois entraîner par ses sentiments. Il est violemment pris à partie par une feuille tréviroise pour avoir dit à l'occasion d'une réception du préfet de Meurthe et Moselle : « Par dessus d'impuissantes frontières nous nous tendons une main fraternelle. » Lors d'une réception que la ville de Paris organisa en l'honneur des maires de Luxembourg et de Prague à l'occasion de l'inauguration du moment de Crécy, il fit un vibrant discours exaltant l'héroïsme des français et des luxembourgeois qui avaient versé leur sang sur les champs de bataille pour une cause commune.

Si l'on peut dire que l'un ou l'autre des membres de la famille Munchen a été germanophile, aucun d'eux par contre n'a été germanisant. A l'exception de Dominique-Constantin, tous se sont souvenus que le français n'est pas seulement langue officielle, mais la langue du pays et qu'elle est le plus beau fleuron du patrimoine national. Dans le lot de lettres familiales que je possède, je ne trouve que de très rares lettres écrites en langue allemande et ce sont alors des lettres d'enfants ou des lettres adressées à des correspondants allemands. CHARLES MUNCHEN-Pescatore et GUSTAVE MUNCHEN-Tesch ne parlaient à leur foyer que la langue française.

François-Charles aimait à taquiner la muse et s'occupait d'art ancien, de bibliographie, de sciences spiritistes, d'héraldique etc. Ses filles partageaient ses goûts, surtout Laure qui aimait à s'entourer de poètes et d'artistes qu'elle invitait à Grévèls. Le major était d'un autre avis. Il était soldat et considérait les choses d'un point de vue plus pratique. Il avait tout spécialement une pique contre un certain poète allemand qui séjournait à Grévèls où il venait chercher l'inspiration et dont il n'appréciait guère « les fadaïses et les balivernes ». Parmi ses enfants, CHARLES-AUGUSTE qui devait mourir tragiquement, a écrit un petit recueil de poésies, dont quelques-unes d'unes belle envolée. De JEANNE, morte en 1866 pendant l'épidémie de choléra à l'âge de 18 ans, il reste un charmant récit d'un voyage de vacances de Diekirch à la Moselle, d'une fraîcheur touchante et naïve. Elle est en extase devant les mosaïques de Nennig et fait renaître en imagination des scènes de la vie romaine. MARIE-DELPHINE est de toutes les réunions littéraires et musicales. Elle entretient des relations avec des poètes et des écrivains. Elle écrit elle-même des récits de voyages auxquels elle ajoute des considérations philosophiques, religieuses et littéraires. Chaque année elle fait un séjour chez son amie madame de *Munkaczy* à Colpach où elle retrouve un milieu d'artistes de Paris et du monde entier. *Liszt* joue pour elle, *Munkaczy* fait son portrait,

*Nuel* forme une ravissante statuette en terre cuite. Son frère ALPHONSE, le bourgmestre, n'a pas les mêmes goûts et ne partage pas ses enthousiasmes. Ces choses auxquelles il n'attache pas grande importance, le font sourire.

C'est avec plaisir que j'ai lu votre intéressante biographie de ma famille, ainsi que celle de Monsieur Jules Mersch ; elles m'ont inspiré ces quelques réflexions et remarques que je suis heureux de vous communiquer.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

Luxembourg, le 1. juillet 1949.

*Charles Munchen.*